

MEDIOEVO ROMANZO

RIVISTA QUADRIMESTRALE

DIRETTA DA D'ARCO S.AVALLE, FRANCESCO BRANCIFORTI, GIANFRANCO
FOLENA, FRANCESCO SABATINI, CESARE SEGRE, ALBERTO VARVARO

VOLUME III-1976

NAPOLI GAETANO MACCHIAROLI EDITORE

QUAND LES PRINCES N'EPOUSAIENT PAS LES BERGERES OU MESALLIANCE ET CLASSES D'AGE DANS LES FABLIAUX

Peu d'historiens s'intéressent aux fabliaux, sceptiques à l'égard d'oeuvres mineures destinées à faire rire, embarrassés par ces écrits que l'on ne peut dater, sinon de manière approximative, et surtout rebutés par les problèmes que pose l'emploi des sources littéraires.

Pourquoi faire semblant d'oublier tout à coup des scrupules aussi légitimes? Tout d'abord pour le plaisir. C'est d'avoir compulsé les terriers par dizaines et les testaments par milliers qui m'a donné l'envie de plonger dans un « corpus » un peu plus distrayant. Les fabliaux répondent tout à fait à cette attente. Les années n'affadissent en rien l'admiration que j'éprouve à l'égard de certains de ces contes, ciselés avec une maîtrise qui fait oublier, si besoin est, la minceur du sujet.

Austère ou plaisant, un « corpus » révèle par ses répétitions autant, sinon plus, que par les traits originaux que l'on y peut glaner¹. Révéler quoi, lorsqu'il s'agit d'un recueil de contes à rire? Non pas la société française telle qu'elle vit au XIIIe siècle; on a déjà tout dit à propos de ce miroir déformant que constitue la littérature. Il est vain de prétendre y mesurer exactement la part du réel et celle du rêve. Mais l'histoire tourne à présent ses regards vers les phénomènes mentaux. Les oeuvres destinées à divertir figurent parmi les matériaux qu'elle reconnaît comme siens, et le répertoire des thèmes comiques prend place dans l'histoire des mentalités. Notre époque plaisante les sourds, mais elle n'ose plus rire des aveugles; qui pourrait croire que ce changement de cible soit dépourvu de signification?

Parmi les multiples thèmes abordés dans les fabliaux un seul fera l'objet de ce premier article: les conflits, et rien que les conflits, pacifiques ou violents, que les auteurs adoptent comme

¹ Sauf indication contraire, les notes renvoient au *Recueil général et complet des fabliaux*, par A. de Montaiglon et G. Raynaud, réimprimé par Slatkine, Genève, 1973, 6 vol.

ressorts du drame. Derrière les embellissements, les ajouts, les ornements variés, quelques antagonismes fondamentaux sont reconnaissables en de nombreux contes, et provoquent, puisque les poètes l'ont voulu ainsi, les tempêtes qui secouent le petit peuple des personnages qu'ils mettent en scène.

Éliminons d'emblée quelques formes de conflits où d'autres temps et d'autres genres littéraires ont puisé un large répertoire comique, et que l'on ne rencontre guère, voire pas du tout, dans les fabliaux.

Le conflit armé, la guerre, est ici secondaire, marginale. Picrochole n'est pas encore né... Le monde des fabliaux est un univers tranquille, nullement obsédé par la guerre, qui n'apparaît, en quelque sorte, que dans les coulisses: un château au bord de la mer, que l'on défend contre les Sarrazins². Le cœur du pays n'est point troublé.

Les hostilités entre Capétiens et Plantagenêts n'ont presque rien fourni au répertoire comique: une allusion malveillante au roi d'Angleterre, dont on se demande encore s'il s'agit de Jean Sans Terre ou de Henri III³... Les poètes n'ont guère utilisé non plus l'opinion que les sujets du roi de France peuvent avoir des habitants d'autres contrées, sinon pour en tirer quelques contes sans méchanceté qui mettent en scène des Anglais. Ceux-ci ont peine à distinguer *ânon* et *agneau*⁴... Les auteurs de fabliaux n'ont pas l'air d'avoir remarqué la présence d'Italiens, ni à Paris ni ailleurs. Un seul accuse, par une brève allusion, les Lombards de manquer de courage⁵. L'ironie à l'égard des étrangers, si facile, si bien accueillie en d'autres temps, ne tient à peu près aucune place ici. À l'égard des habitants d'autres provinces, il en va de même.

On trouve encore bien moins, dans les fabliaux, le thème du gendarme rossé, disons plutôt du sergent rossé, vision devant laquelle, plus tard, tout le monde se réconcilie, comme chacun sait. Sauf celle du prêtre s'il oublie son rôle, ou du chevalier s'il manque de vigueur, toute autorité est tutélaire et bonne. On se garde de

² *De la dame qui servait C chevaliers...*

³ *La male honte.*

⁴ *Des deux Anglais et de l'anel.*

⁵ *De Berangier III*, p. 254.

la tourner en ridicule; il semble même tout naturel de solliciter son intervention. Chaque fois, l'autorité, quel que soit celui qui l'incarne, arrange tout, en donnant raison au personnage à qui l'auteur a donné le rôle sympathique, en donnant par conséquent satisfaction à l'auditeur. Seul Gautier le Leu ose rompre, avec un humour grinçant, cette construction rassurante et collective.

Les antagonismes qui dressent les personnages les uns contre les autres, qui les font s'indigner, s'inquiéter, se tendre des pièges, se quereller, se battre, sont d'une autre nature. Ils se déploient tous dans un cadre étroit, le foyer conjugal, le lieu de travail, la paroisse. Deux de ces antagonismes seront étudiés ici: la mésalliance, qui n'est qu'une forme particulière de heurt entre l'homme et la femme, dont P. Nykrog a scruté les autres volets, et la rivalité des classes d'âge, à laquelle les spécialistes des fabliaux ont accordé peu d'attention jusqu'ici.

I - LA MÉSALLIANCE

Dans les « fabliaux à triangle », le mari et l'amant appartiennent souvent à des milieux différents, comme l'a montré P. Nykrog⁶. Certains contes, avec ou sans triangle, poussent plus loin le contraste: mari et femme n'ont pas la même origine sociale. C'est le point de départ d'aventures et mésaventures variées. Les éléments essentiels sont cependant les mêmes, et permettent de définir la mésalliance vue par les auteurs de fabliaux.

A) *Le portrait-robot de la mésalliance*

1) La mésalliance est le fait de la femme: un paysan ou un bourgeois épouse la fille d'un châtelain, d'un chevalier. Jamais n'est mis en scène un homme prenant pour épouse une fille placée plus bas que lui sur l'échelle des valeurs sociales.

2) L'argent, jamais l'amour, est le motif de la mésalliance. « L'avoirs done au vilain fille a chastelaine »⁷.

⁶ P. Nykrog, *Les fabliaux*, nouv. édit., Droz, 1973, p. 60 et suivantes.

⁷ *La chastelaine de Saint-Gille*, I, p. 137.

En effet, le mari, qu'il soit marchand ou vilain, est riche. Sa fortune, et elle seule, lui vaut d'obtenir la main de la jeune fille dont le père, inévitablement, est aussi pauvre qu'il est noble.

Les conteurs ne jugent pas nécessaire d'expliquer pourquoi le riche vilain postule un tel mariage: cette ambition va de soi. Elle n'en est pas moins jugée méprisante et dangereuse, comme le montre l'histoire.

Le seul fabliau où, contrairement à la coutume, soient exposés les mobiles du roturier, présente ceux-ci sous un jour très louable. La mésalliance n'est pas le thème principal de ce conte; il s'agit en effet de la *Houce partie*. Le bourgeois qui veut marier son fils cherche pour celui-ci l'appui d'une famille puissante et nombreuse, qui remplace les amis qu'il a perdus en s'expatriant. Il lui semble tout naturel de s'adresser à des chevaliers: même ruinés, les nobles sont à ses yeux l'image de la solidarité et du pouvoir. Solidarité entre les membres, même lointains, d'un lignage⁸; pouvoir collectif d'un groupe de parents et d'amis:

Si je trovoie I mariage
De gent qui fussent de pooir,
G'i metroie de mon avoir;
Qar ti ami te sont trop loing;
... S'or trovoie fame bien née
Qui fust d'amis emparentée,
Qui eust oncles et antains,
Et frères et cousins germain,
De bone gent et de bon leu ...⁹

C'est là une exception. En revanche, l'auteur explique toujours pourquoi et comment le seigneur accepte la mésalliance. En fait, et la chose n'est en rien déguisée, il vend sa fille:

⁸ Les seuls fabliaux qui fassent allusion à un groupe de parenté plus large que la cellule conjugale mettent en scène des nobles. *La Gageure* est la version comique et triviale du combat en champ clos, où chaque lignage suit avec angoisse les faits et gestes de son champion. En dehors des fabliaux qui mettent en scène l'aristocratie, la scène adoptée est toujours la famille étroite. Gautier le Leu va plus loin en ce domaine: dans *Connebert*, il montre que les parents plus éloignés ne servent à rien; même leurs conseils, la seule chose qu'ils consentent à donner, sont inutiles...

⁹ *La houce partie*, I, p. 85.

Feme avoit assez bele et gente,
 Novelement l'ot espousee,
 C'uns vavassors li ot donée,
 Por son avoir d'iluec entor¹⁰.

Le *vilain mire* donne la même version, simplement plus longue, de ce pacte passé au rang de poncif littéraire.

Li ami au vilain alerent
 Au chevalier, et demanderent
 Sa fille por le paisant
 Qui tant avoit or et argent,
 Plenté forment et planté dras.
 Il leur dona isnel le pas
 Et otroia cest mariage.
 La pucele qui mout fu sage
 N'osa contredire son pere...¹¹

Le poète va parfois plus loin: le noble est endetté. Marier sa fille à quelque riche vilain lui permet d'éteindre sa dette. Tel est le cas dans une des versions de *Bérangier*:

Et li chastelain li devoit
 Tant que paier ne le pooit,
 Ainz dona à son fils sa fille¹².

La même situation se trouve dans *Joulet* où dame Ermengart met ses plus beaux atours pour rendre visite au vavassor « mout endeté »; elle lui propose son benêt de fils pour gendre. Ce sera le remède à toutes plaies d'argent.

Ces tractations montrent des nobles fort habiles en affaires, et capables de l'emporter sur des commerçants professionnels. Dans la *Houce partie*, le père et les deux oncles de la jeune fille demandent au bourgeois le montant de sa fortune. Le prudhomme déclare posséder 1500 livres, et se propose d'en donner la moitié à son fils pour lui permettre de s'établir dignement. Il n'en est pas question, répondent les trois chevaliers:

¹⁰ *Le flabel d'Aloul*, I, p. 255.

¹¹ *Le vilain mire*, IV, p. 157.

¹² *De Bérangier*, III, p. 253.

Se vous deveniiez templier,
 Ou moine blanc, ou moine noir,
 Tost lesseriiez vostre avoir
 Ou à temple ou à abeïe¹³.

Pour éviter de courir ce risque, ajoutent-ils, il faut laisser à votre fils toute votre fortune et tout de suite, sinon le mariage ne peut avoir lieu... En négociant un « mariage-affaire », car c'est bien de cela qu'il s'agit, les nobles se montrent toujours ainsi: appauvris mais avides de gain; généreux de naissance, mais tout disposés à vendre leur fille pour rendre à leurs armes la dorure effacée. C'est l'occasion d'une très timide critique sociale: déplorer l'abaissement de la noblesse (et non sa prééminence):

Ainsi bons lignaiges aville,
 Et li chastelain et li conte
 Declinent tuit et vont à honte:
 Se marient bas por avoir...¹⁴.

3) La mésalliance est toujours condamnée si le mari est un vilain.

Le vilain des fabliaux a deux faces, comme chacun sait. Le vilain hospitalier, candide, travailleur, celui de Jean Bodel, objet de plaisanteries anodines, est celui qui reste à sa place, aux champs. L'autre, celui qui sert de repoussoir aux héros preux et courtois, est le plus souvent le vilain qui prétend se hisser dans un autre milieu. Le *vilain ànier* qui s'égaré dans la rue aux épices, fleurant trop bon pour lui; le *prévost à l'aumusse* qui, admis à la table des seigneurs, ne sait se tenir décentement; le vilain qui, suprême scandale, s'est fait adouber, tel *Bérangier*, mais conserve sa vilénie sous la cotte de maille; enfin, et c'est la cible favorite, celui qui veut épouser la fille d'un chevalier.

Son portrait est transporté presque sans changement d'un fabliau à l'autre, aussi stéréotypé que le traditionnel portrait de la dame belle et courtoise. Le défaut majeur du vilain parvenu est de trop aimer l'argent, et de ne pas savoir le dépenser: il est « avers et chiche » comme la soubrette est accorte et l'économiste

¹³ *La houce partie*, I, p. 87.

¹⁴ *De Bérangier*, III, p. 253.

distingué. Cette expression toute faite permet de camper d'emblée le parvenu en face de l'homme bien né qui, même ruiné, reste par nature la largesse personnifiée.

Le bouseux cousu d'or apporte en dot non seulement les travers de son milieu: pingrerie, laideur, grossièreté, mais aussi des défauts qu'il semble avoir empruntés aux héros des romans courtois. Il est en effet jaloux sans motif, voire brutal¹⁵. Aloul surveille sa femme à chaque heure et chaque minute. Dans le *Vilain mire*, le jaloux qui ne peut en faire autant puisqu'il lui faut aller aux champs, tous les matins bat comme plâtre sa malheureuse épouse pour en détourner les galants éventuels.

Il en est de plus doux, tel celui qui dans le *Prestre ki abevete*, a pris pour épouse une femme « de grant parenté », et la traite avec beaucoup d'égards. Peu importe. Le simple fait d'avoir cherché cette alliance est une faute.

Doit bien avoir li vilain honte,
Qui requiert fille à chastelain¹⁶.

De cette faute, rien de bon ne peut sortir. Une seule exception: *Le vilain mire*, qui finit bien, après les péripéties que l'on sait. Mais ce vilain est anormalement spirituel, ou plus exactement le devient sous les coups. Le portrait-robot de la mésalliance comporte de bien fâcheuses conséquences. Le vilain parvenu est en effet prédisposé à devenir un mari trompé. Pour la fille de chevalier mariée de force à un paysan, cette réaction est presque un devoir. Différant en cela de l'héroïne des « chansons de toile », la mal mariée n'es pas condamnée à dépérir parce que séparée de celui qu'elle aimait. Elle a diverses manières de se venger: se faire enlever le jour même de ses noces par son ami, qui est fils de comte¹⁷; accepter le premier galant venu¹⁸; narguer un mari trop lâche en le trompant sous ses yeux¹⁹; à tout le moins, faire pleu-

¹⁵ Dans les fabliaux, la violence est avant tout le fait de l'aristocratie, plus que des gents du commun (cf. plus loin).

¹⁶ *La chastelaine de Sant-Gille*, IV, p. 134.

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ *Le flabel d'Aloul*.

¹⁹ *De Bérangier*.

voir sur le dos de son époux une volée de bois vert; c'est ce que fait l'héroïne du *vilain mire*.

Comme on le voit, l'inconduite des femmes n'est pas toujours attribuée à leur perversité native. Dans tous les fabliaux évoqués à l'instant, l'auteur trouve des excuses à la femme infidèle: son père l'a contrainte d'épouser un vilain « avers et chiche », etc., voire jaloux. Elle a des circonstances atténuantes.

Il arrive pourtant que l'auteur prenne le parti du mari, non du mari trompé, mais de celui qui souffre du caractère impérieux de sa femme. Ce mari est souvent un bourgeois.

4) La mésalliance est tolérée si le mari est un bourgeois.

Les fabliaux font du bourgeois, bon client, comme l'a montré J. Rychner, un portrait favorable autant que composite. Il a les qualités propres à sa situation: honnêteté, compétence, application au travail, et des qualités qui semblent empruntées aux hommes bien nés: bonne éducation, courtoisie, voire, et, c'est le plus significatif, largesse. Certains « bourgeois » dépensent non pour leurs affaires, mais pour leur plaisir, comme ferait un chevalier. Aussi leur arrive-t-il de se ruiner. Mais il est si beau d'être généreux que le conteur cherche à les disculper:

Assez estoit preuz et cortois,
N'amoit pas escot de borgois.
Il n'ert mie tavernerez,
Ses osteus estoit beaus et lez:
La huche au pein n'ert pas fermées,
A toz estoit abandonnée.

Mais Deable, qui toz tens veille,
S'entremist molt d'aus engignier,
Tant qu'il les fist apovroier²⁰.

C'est ainsi que les fabliaux mettent en scène des nobles qui marchandent leur alliance comme des négociants professionnels, et des bourgeois qui dépensent aussi bien que des nobles...

Il n'est donc pas surprenant que la « mésalliance » avec un bourgeois soit considérée avec une certaine indulgence. Elle reste

²⁰ *Du segretain moine*, V, p. 215-216.

une affaire douteuse, mais ses conséquences sont moins graves. De plus, le mari bourgeois a raison; c'est lui que l'on plaint. La femme a tort. Elle a tort d'être dure, hautaine, contredisante, par exemple dans la *Houce partie*. Un caractère exécrationnel n'est pas le fait des seules filles bien nées. Mais elle est volontiers présentée comme un corollaire de la mésalliance, car la femme est alors portée à mépriser son mari.

5) Certaines disparités entre époux sont assimilées à une mésalliance.

Si le mari est vraiment trop laid, ou très vieux, la jeune femme bénéficie de la même indulgence que si elle avait épousé un vilain « avers et chiche », ou bien un jaloux. Au reste, le mari peut fort bien réunir plusieurs de ces attraits. Le bossu qui, grâce à sa richesse, a obtenu la main de la plus belle fille de la ville, est à la fois hideux et jaloux:

Trop estoit de laide faiture;
 Grant teste avoit et laide hure,
 Cort col, et les espauls léés,
 Et les avoit haut encroées.
 ... trop par estoit lais.
 Toute sa vie fu entais
 A grant avoir amonceler.
 ... Li boçus si jalous estoit
 Qu'il ne pooit avoir repos.
 Toute jor estoit ses huis clos²¹.

Il n'est pas pingre: c'est le seul défaut qui manque au portrait traditionnel. Aussi faut-il le préciser:

Li boçus n'ert avers ne chiches.

C'est peut-être ce qui lui vaut de ne pas être trompé. Mais il n'en est pas moins laid et jaloux. C'est pourquoi il est tué, par erreur, certes, mais quelle erreur providentielle! La jeune femme paie généreusement celui qui l'a débarrassée de tous les bossus, mari compris:

²¹ *Des trois boçus*, I, p. 14.

Dist que fet a bone journée,
 Depuis que il l'a delivrée
 De son mari qui tant ert lais²².

Le *Vair palefroi* est si romantique que certains ne l'acceptent point parmi les fabliaux. Il faut tout de même signaler que le grand âge du futur mari est présenté comme un scandale, avec des termes aussi vifs que s'il s'agissait, pour la jeune fille, d'épouser un vilain. L'union projetée est assimilée au mariage de l'ombre et de la lumière:

D'une part clère, d'autre obscure;
 N'a point d'oscur en la clarté,
 Ne point de clers en l'oscurté²³.

La conspiration ourdie par les vieux contre les jeunes échoue, bien entendu. Les conflits qui surgissent entre classes d'âge différentes seront examinés plus loin. Il suffit de signaler ici cette parenté entre les deux thèmes. Il circule à travers les fabliaux un esprit juvénile qui prend la défense du beau contre le laid, du jeune contre le vieux, du pauvre contre le riche, etc., tout à fait opposé à l'humeur chagrine qui inspire par exemple *De Gronnet et de Petit*²⁴.

B - Mésalliance et antiféminisme

Si nous admettons, comme le suggère J. Paul, que les plaisanteries ont une signification, l'image que les fabliaux donnent de la mésalliance comporte quelques traits révélateurs.

Le plus important est, me semble-t-il, que ce thème contribue efficacement à estomper l'antiféminisme dont on accuse les fabliaux, et dont P. Nykrog a déjà montré les limites. Certes, maint fabliau raconte le bons tours joués par les dames à leurs maris sans avancer d'autre explication que l'incurable perversité féminine. D'autres, en revanche, préfèrent introduire le thème traditionnel de l'adultère par le biais d'un mauvais mariage imposé à la femme. Tout compte fait, les femmes auxquelles on reconnaît des excuses sont

²² I, p. 22.

²³ *Du vair palefroi*, I, p. 46.

²⁴ IV, p. 30.

nombreuses. En revanche, les deux seuls contes où l'adultère est le fait du mari n'essaient pas d'attribuer à celui-ci des circonstances atténuantes²⁵.

Le problème de l'antiféminisme des fabliaux me fait ouvrir ici une parenthèse. Il n'est pas vrai que les femmes n'y soient jamais punies. Mais il est évident que les femmes battues le sont rarement à bon escient... Les hommes paraissent si peu perspicaces que l'antiféminisme se trouve nuancé par cela également.

Châtier la femme infidèle paraît, pourrait-on dire, normal. C'est le seul conseil que donnent au forgeron mécontent les parents qu'il est allé consulter:

Chastoiez vo fame la fole
Qui vo destruit et afole²⁶.

C'est ce que s'apprête à faire l'écuyer qui vient de découvrir le pot aux roses²⁷, et c'est ce que plusieurs autres font réellement:

Lors avoit pris un grand baston,
Si la vous commence à paier,
Si que les os li fet ploier.
Se li a tant de cops donez
Qu'il est sor li trestoz lassez²⁸.

Cependant les femmes, le plus souvent, esquivent la correction dont elles sont menacées, et se tirent mieux que l'homme de ces épineuses situations, comme chacun sait. Les contes où une femme, pour une raison ou pour une autre, est maltraitée, sont pourtant assez nombreux pour permettre deux observations:

1 - C'est dans le milieu seigneurial que la violence est le plus fréquemment de mise, et le lecteur moderne en éprouve un certain malaise. Dans *De la dame escoillée*, le comte maltraite successivement le cuisinier, à qui il crève un oeil, coupe une oreille et un poingt, ensuite sa jeune femme, coupable d'avoir donné des ordres contraires aux siens, et qui, à la suite des coups reçus, doit garder

²⁵ *De pleine borse de sen*, III, p. 88, et *Le meunier d'Arleux*, II, p. 31.

²⁶ *De Connebert*, V, p. 163.

²⁷ *De la dame qui fit III tors...*, III, p. 196.

²⁸ *Du fèvre de Creil*, I, p. 236.

le lit trois mois, enfin sa belle-mère, la mégère qui est le personnage central du fabliau. L'histoire racontée dans *Les Tresces* a deux versions. Le mari bourgeois roue de coups celle qu'il prend pour sa femme; le chevalier fait beaucoup mieux: il chausse des éperons et s'en sert:

Lors vient à cele, si l'a mise
 Contre terre par les cheveus:
 El chief li a ses doiz envous,
 Lors tire et fiert et boute et saiche,
 Qu'à paine ses mains en arrache,
 Et fiert des esperons granz cous,
 Qu'il en fait en plus de C leus
 Le sanc saillir par mi la cengle²⁹.

Si burlesque que soit le genre courtois qu'est le fabliau, l'adultère n'est pas toujours entièrement dépouillé de ses côtés dramatiques lorsque le mari est un seigneur. Le thème peut devenir purement comique si le mari est de plus humble naissance. Dans le cas contraire, il reste quelques réminiscences du roman, où la femme adultère s'expose à être brûlée vive.

2. - Quel que soit le milieu où se déroule le scénario, le mari qui frappe sa femme est plus souvent tourné en ridicule qu'approuvé.

La plupart des coupables échappent, comme on le sait, au châtement; inversement, bon nombre de celles qui sont battues ne le méritaient pas... La dame maltraitée dans les deux versions des *Tresces* n'est pas l'épouse, mais une amie, qui avait pris sa place pour lui rendre service. Dans *Auberée* l'homme jette brutalement à la rue sa femme qui n'a rien fait. Le *fèvre de Creil* bat sa femme, après l'avoir sciemment induite en tentation... Bref, un manque total de discernement. Aussi l'auteur n'approuve-t-il pas son personnage. Si le mari est trompé, à quoi bon battre sa femme à présent? C'est inutile; il fallait ouvrir l'oeil à temps:

... Ainsinc la bat et la lesdenge;
 Mès pour chasti ne pour ses cous
 Ne remaindra qu'il ne soit cous³⁰.

²⁹ *Des Tresces*, IV, p. 73.

³⁰ *De celui qui bota la pierre*, VI, p. 150

Et s'il ne l'est pas encore, il est bien imprudent: il pousse sa femme à mal faire, et mérite ce qui l'attend; c'est le thème du jaloux puni. Le personnage de la femme battue, assez rare dans les fabliaux, est donc utilisé de manière à rendre l'homme ridicule, et les ruses de la femme d'autant plus excusables.

Le thème de la mésalliance, traité dans un esprit qui n'est pas hostile aux femmes, contribue fortement à donner aux fabliaux l'allure « conformiste » qu'on leur reconnaît.

En effet, l'ascension sociale par le moyen du mariage est admise, à condition de n'être pas trop rapide. Le bourgeois aisé, que l'on voit mener une vie très proche de celle des nobles, peut épouser la fille d'un chevalier; il n'en sera pas nécessairement rendu malchanceux. Le vilain, même très riche, qui veut en faire autant, est vilipendé, car c'est brûler les étapes.

Le même respect des convenances sociales explique sans doute qu'aucun auteur ne tente de rajeunir le thème en imaginant que l'amour, et non l'argent, puisse entraîner une mésalliance. On voit parfois l'amour né entre deux jeunes gens triompher des projets bâtis par leurs familles, et jeter bas toutes les constructions qui reposent sur le seul intérêt: *Le Vair palefroi*, la *chastelaine de Saint-Gille*, ... Mais l'amour, conformément aux conventions, ne peut surgir qu'entre homme et femme de même milieu, et de milieu aristocratique. Non que les conteurs manquent d'imagination: lorsqu'ils brodent sur le thème du marché obscène, par exemple, ils ne reculent devant rien. Mais supposer qu'un fils de paysan et une fille de chevalier puisse s'aimer d'amour et souhaiter s'épouser serait par trop choquant.

Enfin l'idée de la mésalliance, par la manière dont elle est utilisée, traduit inconsciemment une tranquille confiance en la supériorité masculine. Le contraire serait surprenant; on ne connaît point de Marie de France parmi les auteurs de fabliaux, et s'il en était une, cela ne changerait peut-être pas grand chose.

Certes, les fabliaux évoquent à tout propos, comme un grelot que l'on agite, la hantise qu'éprouve l'homme d'être trompé. Mais c'est avec une verve enjouée qui s'efforce d'ôter toute gravité à cet accident qui n'arrive qu'aux autres. Il paraît en revanche très significatif que la mésalliance soit toujours le fait de la femme.

L'homme de modeste origine allié à la femme de haute nais-

sance, c'est une disparité sinon normale, du moins concevable, non seulement dans la réalité mais dans la fiction. En effet, la femme étant par nature inférieure, l'écart se trouve en partie compensé. Mais un homme bien né épouser une vilaine, c'est impensable, le fossé entre eux serait trop profond.

La pastourelle est un genre aristocratique; le fabliau pousse encore plus loin le respect des hiérarchies sociales et du confort mental des auditeurs cultivés. Non seulement le prince n'épouse jamais la bergère, mais il n'est même pas question qu'il fasse d'elle sa maîtresse.

II - LES CLASSES D'ÂGE

Les personnages des fabliaux portent des étiquettes très simples, et chacun d'eux se comporte comme l'annonce son classement socio-professionnel: clercs et laïcs; chevaliers, marchands et vilains; mari, femme, amant, etc.

Il est un autre clivage qui vient rendre le jeu parfois plus complexe: c'est l'âge, ou plus exactement le groupe d'âge. C'est le thème principal de quelques contes; c'est de beaucoup d'autres la toile de fond sur laquelle viennent se profiler d'autres antagonismes.

L'opposition la plus souvent rencontrée, la plus permanente, la plus vigoureuse, est celle que l'on observe entre les « jeunes », au sens que G. Duby a donné à ce terme, et les autres, c'est-à-dire les gens installés, qui ont à la fois le pouvoir et les responsabilités. La coupure ne sépare pas deux classes d'âge précise, mais deux étapes de la vie. Chroniqueurs et romanciers montrent en quoi consistent ces deux étapes pour un aristocrate; les auteurs de fabliaux les décrivent à leur manière, à propos de milieux divers, en grossissant, jusqu'à la caricature si besoin est, le heurt des générations en présence.

A - Les âges de la vie

On ne rencontre dans les fabliaux qu'un seul vieillard digne et sympathique: le prudhomme de la *Houce partie*. Lorsque ce marchand, qui a tout donné à son fils, bascule du côté du troisième

âge, l'auteur, contrairement aux habitudes, n'évoque que sa faiblesse:

Li preudon fu viex devenu,
Que viellèce l'ot abatu
Qu'au baston l'estuet soustenir³¹.

C'est faire preuve d'une mansuétude exceptionnelle envers une catégorie maudite. Le vieillard du fabliau est laid, détestable ou ridicule. Les pères qui « vendent » leur fille à quelque roturier cousu d'or sont souvent dits très âgés. La caricature la plus chargée se trouve dans le *Vair palefroi*: le père de la jeune fille et l'oncle de Guillaume, pourtant présentés d'abord comme « preudomes et sages », nouent une sorte de conspiration contre les jeunes. Plus on avance, plus les deux partis s'opposent par leurs goûts, leurs ambitions, leur comportement. Guillaume, habitué des tournois, ne peut s'empêcher de courir jouter, même pendant que son oncle est en train, du moins il le croit, de négocier pour lui son mariage. Les vieux chevaliers, eux, n'apprécient plus que la tranquillité:

Et li chevaliers anciens
Qui engingneus ert de toz sens
Et qui le siècle usé avoit
De son ostel peu se mouvoit,
Quar ne pooit chevauchier mais,
Ainz sejournoit léenz en pais³².

Les deux amoureux sont naïfs, confiants, nullement avides de richesse; l'oncle de Guillaume obtient la main de la jeune fille en offrant au père de partager sa fortune avec lui. Egoïsme, avidité, duplicité: tels sont les traits de la vieillesse dans ce fabliau.

« Fi de viellèce, fi d'avoir! » s'écrit amèrement la fiancée sacrifiée. Heureusement pour elle, les barbons ont grand besoin de dormir; c'est ce qui permettra aux deux jeunes de triompher de la ligue des vieux:

Plus pesaument en chevauchioient
Que viel et ancien estoient;

³¹ *La houce partie*, I, p. 39.

³² *Du Vair palefroi*, I, p. 29.

Tant avoient sommeil greignon,
 Quar grant pièce ot de ci au jor³³.

L'image est encore plus violemment colorée lorsqu'il s'agit des vieilles femmes. Qu'elle soit naïve au point de « graisser la patte » du seigneur, qu'elle soit plus rusée qu'un démon (à l'exception de *Richeut*, les fabliaux montrent toujours l'entremetteuse sous les traits d'une femme âgée), la « viellète » excite tout particulièrement la verve des écrivains. L'homme vieilli conserve certains des avantages propres à l'homme mûr: pouvoir, fortune, amis,... La vieille femme n'a rien pour elle, sauf exception. Le rôle de mère est lui-même tourné en ridicule lorsque la femme a cessé d'être belle et désirable:

...Qui avoit une vielle mere
 Mout felonnesse et mout amere,
 Boçue estoit, laide et hideuse
 Et de toz biens contralieuse³⁴.

Ce n'est plus une « dame », terme qui s'applique pourtant à toutes les femmes mariées, même aux paysannes; c'est une « vielle » laide et ridicule. Le jeune homme à qui elle veut faire croire qu'il est son fils s'étrangle d'indignation:

« Vos fius! fait-il, vielle brehaigne!
 Li passions ançois vous pregne
 Que ja me mere soit si faite,
 Si clope ne si contrefaite,
 Car ma mere est haute borgoise »³⁵.

C'est ainsi que les mots *vieillesse*, *ancien*, etc. se chargent d'une valeur péjorative. La vieillesse ne commence pas à un âge déterminé; c'est un ensemble de défauts physiques et moraux, et l'on a l'impression que les poètes, pour les besoins de la cause, qualifient de vieux tout personnage auquel ils attribuent ces travers.

Les enfants apparaissent rarement dans ces contes pour gran-

³³ Ibidem, p. 57.

³⁴ *Le prestre qui ot mere à force*, V, p. 142. Cf. aussi *Du chevalier à la corbeille*.

³⁵ *De la viellete ou de la vielle truande*, V, p. 175.

des personnes. Pourtant l'image que les fabliaux donnent de l'enfance est précise, une, et point caricaturée.

On sait que le rôle de l'enfant dans les fabliaux est de dessiller les yeux des adultes. Mais ses révélations, même si elle provoquent le drame, sont accueillies avec amusement, et non avec colère. Quoi qu'il fasse, l'enfant n'est pas l'objet de sévices.

Par ceste chançon vous puis tesmoignier
 Que du petit ueil se fait bon guetier:
 Quar par la fillete
 Fu le fait sçeu
 Qui estoit joneite ³⁶.

L'enfant est un personnage sédentaire, toujours au foyer de ses père et mère, aussi stable qu'eux. Il n'a pas encore été question qu'il quitte la maison, ni pour se marier, ni pour gagner sa vie, ni pour courir le monde. C'est ce qui l'oppose à l'adolescent. Le vocabulaire courant distingue mal ces deux étapes, mais le scénario montre qu'il ne saurait s'établir de confusion entre les deux.

Très rares sont les personnages de fabliaux dont on sait l'âge: on n'en compte pas plus d'une demi-douzaine. Cinq d'entre eux sont ou bien dans l'enfance, ou bien à la limite entre enfance et adolescence. Coïncidence qui ne peut être l'effet du seul hasard: si l'auteur indique l'âge dans ces cas-là, c'est sans doute parce que l'âge joue un rôle important, qui explique en partie l'histoire.

Les révélations naïves sont le fait de tout petits, âgés de trois à sept ans:

Fors tant san plus de l'enfançon
 Qui n'avoit pas set anz, non sis ³⁷;

Le savetier frans
 Une fille avoit,
 D'environ trois ans,
 Qui molt bien parloit ³⁸.

Dans *Du prestre et d'Alison*, la jouvencelle convoitée par le

³⁶ *Du prestre mis au lardier*, II, p. 39.

³⁷ *De celui qui bota la pierre* (2^e rédaction), VI, p. 147.

³⁸ *Du prestre qui fu mis au lardier*, II, p. 25.

chapelain est vraiment trop jeune pour être livrée, même pour une fortune, à ce vieux paillard:

...Qui tant ert bele et avenanz
Et n'ot mie passez XII ans³⁹.

Mais l'on passe tôt de l'enfance à l'adolescence. Le passage se fait, semble-t-il, entre 12 et 15 ans: c'est l'âge où l'on commence à raisonner, comparer, juger, au lieu de répéter simplement. La *houce partie* en donne un exemple.

En l'ostel fu plus de XII anz,
Tant que li enfez fu ja granz
Et se sot bien apercevoir⁴⁰.

Plus chargée de sens est l'histoire de *l'enfant qui fut remis au soleil*. Le mari qui se venge si cruellement d'avoir été trompé diffère sa vengeance:

Quant l'enfes ot XV anz passez,
Cil, qui n'est mie respassez
De son mal, qui mont est irais...⁴¹

Autrement dit, il attend que le fils illégitime ne soit plus un enfant, qu'il puisse se ranger parmi ceux qui sont, par définition, des instables, aptes à courir des risques. L'auteur précise l'âge de l'innocente victime, sans doute pour rendre acceptable ce conte si barbare.

C'est entre les deux bornes terminales: l'enfance, traitée avec indulgence, la vieillesse, couverte de sarcasmes, que se placent la plupart des personnages.

Dans un certain nombre d'histoire, l'âge n'a aucune importance, par exemple dans *Les trois dames qui troverent l'anel au conte*, ou *Les trois aveugles de Compiègne*, et bien d'autres, où les protagonistes sont égaux sur ce point. Mais l'ensemble des contes fait des « jeunes » une catégorie bien déterminée. Aux vocables

³⁹ *Du prestre et d'Alison*, II, p. 11.

⁴⁰ *La houce partie*, I, p. 89.

⁴¹ *De l'enfant qui fu remis au soleil*, I, p. 164.

qui les désignent correspond un certain style de vie, un certain comportement, et surtout certains rôles: les rôles gagnants. Comme l'a montré P. Nykrog, les seuls qui sortent indemnes et triomphants des aventures les plus dangereuses ou les plus cocasses sont les jeunes clercs et les jeunes chevaliers. De façon plus générale, le jeune l'emporte sur l'homme mûr.

Les fabliaux n'utilisent pas le nombre des années pour situer un personnage, en dehors des cas signalés plus haut⁴². Ils emploient rarement l'adjectif. Ce sont les noms qui classent d'emblée hommes et femmes dans des groupes dont les contours restent nécessairement flous.

Les jeunes hommes sont appelés *valet* ou *bachelier*, moins souvent *damoiseau*, *jouvencel*, *vassal*, *enfant*, exceptionnellement *gars*. Mis à part *damoiseau*, tous ces termes désignent indifféremment un fils de seigneur, de bourgeois, d'artisan, de paysan. Le mot *clerc*, si chargé d'équivoque, n'a qu'un sens dans les fabliaux: c'est l'étudiant, quel que soit le degré de sa science⁴³.

Chevalier, en revanche, n'implique aucun classement par âge; seul le comportement du héros et le caractère qu'on lui prête montrent si le personnage doit être ou non rangé parmi les jeunes.

Quand il s'agit de désigner des personnages de sexe féminin, le vocabulaire disponible est plus pauvre. Les jeunes filles sont toutes appelées *pucelles*, plus rarement *damoiselles*, parfois *meschines* ou *baisseletes*. Une fois mariées, toutes deviennent des *dames*, belles, courtoises et avenantes comme la femme de Constant du Hamel, ou insupportables, comme celle de sire Hain. On ne sait trop dans quelle tranche d'âge il convient de les situer: l'essentiel est, comme le montre l'histoire, qu'elles soient encore désirables. Alors que l'homme jeune marié continue d'être « le valet » ou « le bachelier », si l'auteur veut mettre l'accent sur la jeunesse d'une femme mariée, il est obligé d'employer l'adjectif:

⁴² Il faut ajouter le cas du *foteor*, qui « entor XXVI ans avoit » (I, p. 304). Ce renseignement est-il introduit au hasard, ou l'auteur veut-il dire que cet audacieux est déjà un peu trop âgé pour continuer de vivre en pique-assiette?

⁴³ Il n'est employé dans son sens le plus large qu'une seule fois, dans *Des trois aveugles*.

Et cele qui, com joene feme,
Ne se pooit tenir de rire...⁴⁴

De façon générale, les noms communs suffisent à camper les personnages. Les auteurs de fabliaux emploient assez souvent les adjectifs qui désignent la vieillesse, mais rarement ceux qui expriment la jeunesse: la chose semble aller de soi; inutile d'insister sur une qualité, et la principale qualité, dont sont pourvus tant de personnages... La seule exception est Huon le Roy, qui parle de jeunes et de jeunesse avec une insistance qui confine à l'obsession:

Mès cuers qui gist en la viellèce
Ne pense pas à la jonèce
Ne au voloir de jone éage;
Grant difference a el corage
De viel au jone, ce m'est vis⁴⁵.

B - *Le Français moyen et l'auto-stoppeur*

Toute règle comporte des exceptions; les fabliaux mettent en scène des « valets » qui ont femme et enfants, domicile fixe, relations, revenus stables, réputation, etc. Mais de façon générale, ce sont là les coordonnées de l'homme mûr, de l'homme installé, de celui que les fabliaux appellent *prudhomme*, *bourgeois*, *vilain*, *chevalier*, *comte*, ou désignent simplement par sa profession⁴⁶. Les valets, clercs et jeunes chevaliers sont, en général, dépourvus de ces attaches. Ce sont des errants, qui emportent pour tout bagage les vertus propres de la jeunesse, et qui leur assurent la victoire: beauté, esprit, audace.

La plantez est un des nombreux contes où l'on voit le plus jeune avoir raison de l'aîné.

Le premier personnage est un jeune homme. Il n'est pas chez lui; on ne sait même pas s'il a un domicile. Il est en voyage et doit, pour se procurer le nécessaire, s'adresser à autrui. Mais il n'est pas riche, chose bien regrettable lorsqu'on a faim et soif:

⁴⁴ *Du foteor*, I, p. 309.

⁴⁵ *Du vair palefroi*, I, p. 37.

⁴⁶ *Prêtre, marchand, savetier, meunier, tavernier, changeur*, etc.

...uns bachelers de Normandie
 Dont maint gentil ome mandie,
 Se voloit disner par matin;
 Mais n'ot geline ne pocin
 Ne à mangier qui gaires vaille,
 Fors un sol panet de maaille.
 En sa main tenoit un denier⁴⁷.

Le second personnage est un tavernier: il possède donc meubles et immeubles; sa résidence est aussi le lieu de son travail, et celui-ci lui vaut de connaître beaucoup de monde, et d'être connu.

Il se trouve qu'il est peu sympathique. Bien que son métier soit de recevoir, il est malpoli et brutal.

« Tien, va, fait-il, isnelemant! »
 Lors li versa si roidement
 El hanap que cil li tandi
 Que demi lo vin expandi
 Par son orgoil et par s'otrage⁴⁸.

Au lieu de réparer le préjudice qu'il a causé à son client, il injurie le jeune Normand et refuse de lui donner la moindre compensation. Celui-ci éloigne l'hôte malgracieux en lui commandant du fromage, et bondit vers le tonneau dont il ouvre la bonde... Le tavernier, de retour, empoigne le jeune homme par le surcot et vocifère devant son vin répandu.

Tot li covient le vin à randre,
 O maintenant lo fera pandre.

L'autre, goguenard, lui tient un petit discours copié sur la réponse qu'avait faite l'hôtelier à ses réclamations.

« Ne sez tu que tu me deïs
 D'un po de vin que m'espandis
 Je gaaigneroie à planté?
 Or saches bien de vérité
 Que C doubles doiz gaaigner
 Que en ton vin te puez baigner ».

⁴⁷ *Le plantez*, III, p. 170.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 171.

La dispute devient bataille. Le bachelier, plus robuste, assomme l'hôte à moitié et brise le tonneau, qui inonde la cave. On doit séparer les deux combattants. Le lendemain, le comte Henri de Champagne, après avoir bien ri de cette affaire, donne raison au jeune Normand.

On pourrait bâtir le scénario tout autrement. Pourquoi ne pas imaginer, par exemple, un voyageur entre deux âges traité grossièrement par un hôtelier plus jeune que lui, ou par le domestique, et se vengeant de la même manière, avec l'approbation des autorités et des spectateurs? Cela n'arrive pas dans le fabliaux⁴⁹... Que les personnages soient directement aux prises, ou par personne interposée, c'est toujours le plus jeune des deux qui l'emporte. Dans le *meunier d'Arleux*, maître et valet s'entendent pour tendre un piège à la jeune fille. Leur projet échoue comme on sait. Mais le plus penaud des deux est le meunier, dont la femme a, par sa faute, couché avec le valet.

Qu'il soit chevalier, clerc ou valet de ferme, le jeune est volontiers présenté comme un errant, un instable. S'il s'arrête en quelque lieu, ce n'est pas pour longtemps. Il voyage pour étudier, pour tournoyer, pour chercher du travail. Très souvent, il est sans le sou, et la pauvreté est une cause supplémentaire de migration.

Car il ne se vent rien gaagner
N'en lor pais, n'en autre terre;
Honte avoient de lor pain querre,
Tant por lor hordre, et tant por el⁵⁰.

L'errance semble être une seconde nature pour eux. Aucun lien familial ou professionnel ne les retient; aucune tâche définie, aucune responsabilité, ne les sédentarise. Ce sont des voyageurs sans fortune, sans relations, sans pouvoir et presque sans bagages.

La pauvreté fait partie de l'état de clerc, à peu d'exceptions près.

... à Paris ot demoré
I clers tant que par povreté

⁴⁹ La seule exception est *Le fèvre de Creil*, où le valet est chassé par le maître.

⁵⁰ *Le meunier et les II clers*, V. p. 83.

Li covint la ville alaissier
 Et qu'il n'ot mais que engagier
 Ne que vandre, dont rien aüst.
 ...Miauz valt li laissier son aprandre
 A la voie s'est li clers mis,
 Et si s'an va en son pais...⁵¹.

Le chevalier, malgré sa monture et son inévitable écuyer, n'est guère plus à l'aise, car les tournois lui font perdre plus que gagner.

Un chyvaler estoit jadis
 Mout vaillamment et de grant fis,
 Mardi, pruz, bel bachiler,
 De touz se fesoit molt amer;
 Mès il ne avoit rente ne terre,
 Et pur sa très noble affere,
 Fust il fet chyvaler,
 E touz jours remist souder⁵².

Non sans malice, le valet de ferme qui cherche un emploi est comparé au chevalier errant:

Icil vallez ot non Daviz;
 Si aloit tot tens par la terre,
 comme preuz, aventure querre⁵³.

Quelle que soit sa profession, ce n'est pas en travaillant que le jeune voyageur gagne son écot. Tout le sel de l'affaire consiste à exposer le « système D » qui lui sert de capital, et dont la variété fait honneur à l'imagination des écrivains. Le jeune chevalier à court d'argent ne recule devant aucune audace⁵⁴. D'autres profitent de la niaiserie des jeunes filles, voire des femmes mariées⁵⁵. Le clerc, quant à lui, est spécialisé dans ce genre d'intrigue: femme de vilain, de bourgeois ou de chevalier: c'est presque tou-

⁵¹ *Le povre clerc*, V, p. 193.

⁵² *Dou chevalier qui faisoit...*, VI, p. 198.

⁵³ *De la damoiselle qui n'ot parler de foutre*, V, p. 26.

⁵⁴ Cf. *Du chevalier qui fist les cons parler*, VI, p. 68; *Du prestre et du chevalier*, II, p. 46.

⁵⁵ *Du foteor*, I, p. 300.

jours en qualité d'amant d'une « dame » qu'il apparaît dans le fabliau. Ce personnage vaut la peine d'être observé de plus près, car les fabliaux en font l'antithèse du prêtre, personnage qui ne fait pas partie des « jeunes ».

C - *L'amant clerc et l'amant-prêtre*

Le mot clerc n'a pas, dans les fabliaux, le sens général que lui attribuent d'autres textes; ce n'est le cas qu'une seule fois. Le personnage qui dans *Des trois aveugles* joue le rôle de « deus ex machina » est un « clerc » qui utilise auprès du curé auquel il demande service, l'argument suivant: « Tuit li clerc doivent estre ami »⁵⁶. Lui-même est un homme fort à son aise, dont l'équipage est propre à inspirer confiance aux hôteliers comme aux gens d'Eglise. Mais c'est un cas unique.

Le clerc des fabliaux est l'étudiant, le débutant, l'apprenti. Peut-être deviendra-t-il curé, évêque ou notaire. Pour l'instant il ne sait pas grand' chose, et sa plume est d'un faible rapport. Le « povre cler » regrette de ne pouvoir, en attendant le moment de passer à table, distraire le vilain si hospitalier qui l'héberge.

Car de flabel ne sai je rien.

Et l'hôte reconnaît qu'en effet, ce n'est pas son métier.

Car je sai bien que fableau
N'estes vos mie par nature⁵⁷.

Peu importe. Le clerc trouve des compensations, et qui ne lui coûtent rien. Amant d'une dame, il sort sans une égratignure de cette intrigue, que le mari découvre celle-ci ou qu'il soit abusé jusqu'au bout. La dame a parfois des ennuis, et doit mettre en oeuvre toute son ingéniosité pour s'en tirer sans trop de mal. Le clerc, lui, comme le plombier-zingueur de Prévert, « disparaît

⁵⁶ *Des trois aveugles*, I, p. 71.

⁵⁷ *Le povre clerc*, I, p. 196-197. Le préambule de certains fabliaux prouve le contraire, mais il ne faut pas confondre le clerc réel et le clerc du fabliau, qui est l'étudiant.

dans le soleil sans régler les consommations ». Il quitte la place, et reprend sa vie à lui, sans regret et sans souci.

Ne cele onques ne se recrut
De son ami amer toz dis,
Tant qu'il rala en son païs⁵⁸.

Les bonnes fortunes qui lui échoient ne sont pas que sentimentales. La dame, au moment des adieux, lui remet une bourse de voyage:

La dame XX mars li dona;
Li clerk donc s'en ala,
L'endemain sun congié prist;
A l'escole irreit, ce dist.
Le comand la dame tint;
Unc puis en le païs ne vint⁵⁹.

Le personnage très typé du clerc, du jeune clerc a pour vis-à-vis celui du prêtre, c'est-à-dire du clerc arrivé, qui a terminé ses études et reçu les ordres. Qu'il soit curé, sacristain, moine, chapelain, si le scénario lui attribue le rôle qui est si souvent celui du clerc, amant d'une dame, l'histoire finit mal pour lui⁶⁰. Ce parti pris des auteurs dépasse la simple anedocte si l'on songe que le prêtre des fabliaux est, comme le tavernier, le marchand, le vilain, le seigneur, etc., un homme plus âgé, installé dans la société locale. Aucun prêtre de fabliau ne fait figure de miséreux, ni de vagabond. Il a toujours nécessairement sa demeure, sa fonction à remplir, sa famille et sa « mesnie », qu'il ait le bon rôle ou le mauvais. Le prêtre qui tombe dans le buissons de mûres n'est pas, heureusement pour lui, sans ressources ni sans amis:

Et la jument s'en vait fuiant,
Chez le provoire est revenue.
Quant li serjant l'ont conneüe,
Chascun se maudit et se blasme,
Et la feme au prestre se paume...⁶¹.

⁵⁸ *De la dame qui fist batre son mari*, IV, p. 142.

⁵⁹ *Le chevalier, sa dame et le clerc*, II, p. 233.

⁶⁰ Il y a quelques exceptions: cf. *Du prestre ki abevete*, *Du vilain de Bailluel*.

⁶¹ *Du provoire qui manga les meures*, IV, p. 55.

Celui à qui le chevalier demande l'hospitalité est bellement logé. Avec lui habitent sa nièce et sa maîtresse, dame Avinée, et pour que le repas soit plus vite prêt, on va chercher deux cousins germains « car laiens ot petit de gent »⁶². Le prêtre, le plus souvent, est désigné par son nom. Dans Constans, dans Sylvestre, Monseigneur Lorens... alors que le clerc reste anonyme, parce qu'il n'a pas encore sa vraie place dans la société, tout comme Perceval tant qu'il n'a pas traversé les épreuves. Bien plus, le prêtre fait partie des notables locaux. Tout le monde sait qui il est, ce qu'il peut faire, quel est son caractère: inhospitalier ou serviable. Quand le sacristain assommé est tiré du sac, puis dépendu comme un quartier de lard, le tavernier le reconnaît de suite:

Si le voit et connoit au vis:
« Par mon cief », dist il, « or va pis,
C'est nos prestres, ce n'est nus nois,
A ceste plaie le connois
Que il a desous le sorcil »⁶³.

Le prêtre est pourvu d'un bénéfice qui lui assure des revenus réguliers, tandis que le clerc vit de hasard. Le curé ou le moine fait souvent figure de riche, voire de très riche. De sa fortune, il use souvent mal, refusant l'ospitalité, essayant d'acheter les faveurs d'une de ses paroissiennes. Tout bonnement et sans détours, il offre 20, 50, 100 livres ou davantage. Si sa bourse ne suffit pas, les biens de l'Eglise sont là pour compléter:

Et li moines, cui mout fu tart,
Va par tut le moustier cercant,
Et tous les auteus reversant,
Puis vait à une arce, si l'uevre.
Deniers i eut...⁶⁴.

Au nerf de la guerre peuvent s'ajouter d'autres moyens de pression. Le prêtre peut menacer le couple d'un procès en cour d'Eglise pour faire céder la femme. Ce thème apparaît dans *Constant du Hamel* et dans *Du prestre teint*:

⁶² *Du prestre et du chevalier*, II, p. 54.

⁶³ *Du prestre qu'on porte*, IV, p. 25.

⁶⁴ *Du segretain*, V, p. 119.

Si lor a dit, voiant la gent:
 « Certes moi n'est ne beau ne gent
 Que vos entrez en cest moustier,
 Tant com je face mon mestier:
 Escommeniez devés estre »⁶⁵.

Il est donc de ceux qui détiennent à la fois la fortune, le pouvoir et le savoir. Pourtant chaque fois qu'il veut séduire une femme, qu'il y parvienne ou non, divers châtiments s'abattent sur lui.... Il échoue, alors que le clerc, sans argent, sans prestige, sans appui, sans moyens de pression, réussit toujours, et ne subit jamais aucun dommage. Le contraste est mis en lumière dans *le povre clerc*, où les deux personnages figurent. Le clerc, par sa seule malice, met fin aux privilèges dont jouissait le prêtre dans la maison de leur hôte, et, qui mieux est, en reçoit les dépouilles:

Li provoire se volt defandre;
 De mout grant noiant s'antremist,
 Et li prodom tantost lo prist.
 Si li avoit la robe ostée:
 La cote et la chape a donée
 Au clerc qui la peor ot dite;
 Bien li a randu sa merite,
 Et li preste ot assez de honte⁶⁶.

Dans ce double portrait, il faut sans doute voir le reflet outré de plusieurs griefs.

Colère du laïc contre l'homme d'Eglise qui outrepassa son rôle, certes. On sait de reste que le prêtre du fabliau est un homme très sympathique dès lors qu'il se contente d'exercer ses fonctions, et surtout lorsqu'il est en butte au mauvais vouloir de son évêque ou des moines mendiants. L'anticléricisme n'est donc pas le seul facteur; ce n'est sans doute pas non plus le plus vigoureux. Il s'y ajoute l'envie et la rancune du jeune contre l'homme arrivé au but, qui, non content d'avoir une situation, une mesnie, une certaine notoriété, veut ajouter à tout cela ce que les jeunes considèrent comme leur privilège: la liberté de courir les aventures en tout genre.

⁶⁵ *Du prestre teint*, VI, p. 15.

⁶⁶ *Le povre clerc*, V, p. 200.

D'autre part, le curé de village fait peut-être partie des parvenus. Les contes ne lui attribuent point d'origine précise. Mais ce notable qui fait preuve des mêmes travers que ses paroissiens est peut-être un fils de vilain, donc un parvenu.

Quoi qu'il en soit, le heurt des générations qui apparaît si souvent, en avant-scène ou à l'arrière-plan, dans les fabliaux, réduit l'importance de l'anticlérisme. Dans bien des cas, la mauvaise humeur dont est l'objet le prêtre peut être due à une cause beaucoup plus générale: la rivalité entre le jeune qui cherche sa place et celui qui l'a déjà trouvée.

Malgré le grossissement qu'impose le genre à toute forme de conflit inspirée de la vie réelle, on ne peut s'empêcher de rapprocher ce poncif, cette sorte de leit-motiv, des conditions démographiques d'alors. Tous les fabliaux, des plus anciens jusqu'à ceux de Watriquet, ont été composés pendant une époque où la population s'accroît. Dans les chaumières comme dans les châteaux, les fils sont nombreux; les établir tous n'est point facile. Beaucoup attendent longtemps que la mort du père les mette à la tête d'une exploitation agricole ou d'une seigneurie. Les cadets qui veulent fonder un foyer ne le font pas sans risques; c'est précisément ce que raconte un fabliau: *Le valet qui d'aise à malaise se met*. Récit plus tragique que drôle des difficultés auxquelles s'expose un jeune ménage sans ressources:

N'avés maison, n'avés ostel
 U vous le puissiés bien mener;
 En court terme et en peu de tans
 Porrés vous mout avoir d'enfans.
 Alés encor maistre servir
 Car vous ne porrés mie issir⁶⁷.

On ne saurait mieux résumer que le fait l'oncle les conditions du « mariage-établissement ».

D - *Pucelles, dames et vielletes*

Si l'antagonisme latent entre les « jeunes » et les autres est nettement dessiné chez les personnages de sexe masculin, il paraît

⁶⁷ *Du valet qui d'aise à malaise se met*, II, p. 166.

plus flou lorsqu'il s'agit de femmes, ou lorsque les acteurs sont de sexes différents.

Le monde féminin est, de façon générale, dessiné à plus gros traits. Lorsque le conte met en scène plusieurs femmes à la fois, celles-ci sont souvent placées en quelque sorte sur pied d'égalité, et leur âge n'entre pas en ligne de compte. Il en est ainsi, par exemple, lorsque ce sont trois complices qui rivalisent de ruse, de luxe ou de gourmandise, bref lorsque trois femmes sont réunies pour accomplir quelque mauvais coup: *Des III Dames qui trouvèrent l'anel*, *Des trois dames de Paris*, *Des trois chanoinesses*, *Des trois meschines*. Elles vont par trois, c'est la tradition...

D'autres fabliaux mettent en présence deux femmes seulement, et qui ne sont plus sur pied d'égalité: une dame, femme de chevalier, et sa suivante qui est parfois sa jeune belle-soeur ou sa cousine; une bourgeoise ou une paysanne, et sa servante, toujours délurée, bavarde et agile.

Le fait important est que, toujours, l'histoire met en évidence la supériorité de la dame, de la femme mariée. C'est elle qui attire l'attention des hommes, prêtres, clercs, chevaliers ou autres, car c'est elle la plus belle.

E fu la dame bele et gente:
Tant bele n'aveit entre trente.
Bele fu la dammoisele,
Mès la dame fud cent fez plus bele ⁶⁸.

Si la femme mariée n'a plus le privilège de la beauté, elle a celui du pouvoir: c'est elle qui ordonne, décide, prend les initiatives. Sa situation lui permet de venir en aide à la plus jeune, aux dépens des hommes qu'elles s'entendent à duper, mais c'est alors dans un but très moral. La femme du meunier empêche son mari et le valet d'abuser de la jeune visiteuse. Pour protéger la petite Marion, qui n'a que 12 ans, dame Mahaus, sa mère, organise avec Herculot, la servante, et Alison la prostituée, un piège où se prend le chapelain, et les trois femmes collaborent sans hésitation ni faux-pas. A la différence de ce qui se passe entre hommes, c'est la dame, la femme casée, celle qui a sa maison, ses coffres, ses

⁶⁸ *Le chevalier, sa dame et le clerc*, II, p. 217.

clés, ses serviteurs, celle qui donne les ordres et les conseils, qui l'emporte sur la jeune. La convention qui régné dans toute la littérature courtoise s'impose au fabliau également, « burlesque courtois », selon l'expression de P. Nykrog.

La jeune fille est dans l'attente, comme le valet ou le cleric, dont le sort n'est en rien décidé. Mais à la différence de son frère, elle est dominée, et sédentaire, sinon enfermée. Elle est un instrument docile aux mains de ses parents ou de son tuteur: telle apparaît la jeune fille dans tous les fabliaux où l'on voit le père lui imposer un mariage; telle est également Gille, la nièce du prêtre avare et inhospitalier, qui préfère la livrer au chevalier qui la réclame plutôt que de perdre cent sous. Dans d'autres histoires où l'inspiration égrillarde domine, elle est une proie facile⁶⁹ pour le premier valet assez hardi pour se glisser dans la maison où elle est gardée prisonnière. Bref, ce que les poètes se plaisent à décrire chez la jeune fille, c'est sa docilité, parfois sa préciosité⁷⁰; en bien des cas, c'est sa bêtise. De toutes manières, ils lui reconnaissent rarement une personnalité. C'est un être encore incertain, entièrement au futur, et qui n'a plus droit à l'indulgence, à la délicatesse amusée, dont bénéficie l'enfant. Mises à part quelques servantes dont le portrait est vigoureusement dessiné, et qui font avancer l'action au lieu de la subir⁷¹, la jeune fille est un être insignifiant qui ne saurait soutenir la comparaison avec la dame. La dame des fabliaux, précisément, est tout ce qu'on veut sauf bête. Comment tant d'esprit lui est-il venu? Par le mariage, sans doute. Tous les écrivains sont des hommes... Maint fabliau met en scène une « pucelle », docile brebis qui accepte sans protester le mariage que lui impose son père, et qui se montre ensuite entreprenante, ingénieuse et rusée au suprême degré. Pour la femme, la promotion suprême, la seule possible, est le passage dans l'ordre des gens mariés. La littérature distingue dans la vie de l'homme plusieurs rites de passage qui ponctuent l'étape de la « jeunesse ». Le valet ou le bachelier marié reste un temps plus ou moins long « valet » ou « bachelier ». Pour la femme, le mariage est le seul

⁶⁹ *Le héron, La grue, L'escuireil, etc.*

⁷⁰ *De la damoiselle qui voulait voler.*

⁷¹ Cf. *Constans du Hamel, Du prestre et d'Alison.*

passage qui compte, et c'est en même temps un reclassement, une élévation dans l'échelle des valeurs sociales.

Entre personnages de sexes différents, les écarts d'âge, ou de groupe d'âge, sont envisagés de manière tout aussi traditionnelle.

La femme est présentée comme plus jeune que son mari: disparité jugée normale. Pourtant celle-ci fait parfois figure de circonstance atténuante si la femme trompe son mari. La jeune fille qu'épouse le bourgeois devenu veuf dans *Auberée*, est présentée comme beaucoup plus jeune que son mari. C'est une excuse, sur laquelle l'auteur revient à plusieurs reprises. La vieille maquerelle, qui se répand en plaintes hypocrites à son propos, insiste sur la jeunesse de l'épousée.

De ce tandrūn qui hier fu née,
 Qui deüst la grant matinée
 Çaienz dormir soz sa cortine;
 Et tu l'envoies as matines!
 ...Vielz tu la faire papelarde?
 Mal feu et male flamme l'arde
 Qui juesne feme ainsi envoie⁷² !

Cependant l'écart d'âge entre époux alimente peu de contes, et soulève moins d'émoi qu'une différence de condition sociale.

L'écart d'âge en sens inverse, l'homme plus jeune que la femme, est diversement envisagé. Entre époux, il n'en est aucun exemple. Peut-être y a-t-il là quelque barrière mentale à ne pas franchir. Cependant si la femme est beaucoup plus âgée que l'homme, ses prétentions peuvent constituer un bon sujet. Il suffit qu'elle ait toutes les apparences d'une sorcière, et qu'elle jette son dévolu sur un bachelier courtois, beau, bien fait, plein de santé et d'allégresse.

Les fabliaux à triangle mettent en scène un amant qui paraît le plus souvent moins « âgé » que sa maîtresse: un clerc qui n'a pas terminé ses études, un damoiseau qui n'a pas encore été adoubé, un « biau vallez » dont on ne sait rien et qui disparaît comme il était venu. La dame est mariée, on ne sait depuis combien de temps; elle a une vie mondaine, des relations, elle a son prestige, sa « maisnie », ses serviteurs et ses suivantes; elle fait figure d'ai-

⁷² *D'Auberée*, V, p. 19.

née. Une quinzaine de fabliaux dessinent ainsi un « triangle érotique » où le plus jeune des trois est l'amant. Cela semble être de la routine. La pénitente abusée du fabliau. *Du chevalier qui fit sa dame confesse* explique qu'elle se livrait à ses « garçons »; tous les substantifs qu'elle emploie désignent de jeunes hommes.

Cependant l'auteur n'insiste jamais sur cette différence d'âge et de situation. Jamais il n'en est fait, comme dans *Le blé en herbe*, le moteur de l'action, et les contes où l'amant est un prêtre, donc un homme qui peut être rangé dans le groupe des hommes « casés » auquel appartient le mari, sont à peu près aussi nombreux que ceux où l'amant est un jeune clerc.

Chez les femmes mariées, encore une fois, l'âge importe peu dans les fabliaux, pourvu qu'elles aient belle apparence et beau parler. La vie féminine se décompose en trois phases, une fois l'enfance révolue: jeune fille, dame, « viellète ». Le nombre est le même chez les hommes, mais l'équilibre donné aux trois étapes est différent. La dame a la préférence: les écrivains lui font tous éclipser la jeune fille. Parmi les personnages masculins, en revanche, celui à qui sourit la chance, à qui on pardonne tout, c'est le jeune, l'être instable dont le sort n'est point encore tracé.

CONCLUSION

Les fabliaux sont faits pour raconter un bon tour joué à quelque personnage qui ne mérite pas de pitié: vilain « avers et chiche », mari jaloux, prêtre corrupteur, père égoïste, hôte malgracieux, prostituée avide, moine convoiteux, pucelle stupide ou vieille radoteuse. C'est là l'essentiel. D'autre part, une dizaine de contes seulement utilisent le thème de la mésalliance comme ressort dramatique; 25 signalent une différence d'âge indéniable entre homme et femme; une quinzaine mettent en valeur le contraste entre l'homme « jeune » et son aîné. Dans les autres fabliaux, les personnages semblent appartenir à la même catégorie, ou bien encore la notion d'âge ne joue aucun rôle dans le scénario. Il n'est donc pas question de donner à ces deux thèmes le rôle de premier plan qu'ils n'ont pas, ni d'en faire la clé de voûte d'une « structure mentale ». L'érotisme, dont P. Nykrog et d'autres ont scruté avec soin toutes les facettes, et sa dégénérescence, l'obscénité, inspi-

rent un bien plus grand nombre d'histoire, et bien souvent se suffisent à eux-mêmes, sans réclamer le secours de thèmes secondaires.

Aussi n'est-ce pas leur fréquence qui fait l'intérêt des deux thèmes évoqués ci-dessus, mésalliance et heurt des générations. Révélateurs d'une certaine vision du monde, leur apport est triple.

1) Les deux notions sont introduites dans les fabliaux comme des palliatifs. Le thème de la mésalliance permet d'imputer au mariage forcé une part de l'inconduite des femmes, qui fait partie des « figures imposées ». Le second thème libère l'anticléricisme d'une partie de son poids: le prêtre vilipendé s'insère dans un groupe très vaste, celui des hommes ayant situation, revenus, respectabilité, etc., que les auteurs aiment opposer au « jeune », désarmé mais triomphant par sa seule audace.

2) Ce que j'appelle heurt des générations est avant tout déterminé par des situations socio-professionnelles; le nombre des années, sitôt l'enfance terminée, compte fort peu.

La femme est située par son état-civil. Si elle n'est pas encore une « dame », elle n'a pas de suivantes mais des géôliers; elle peut être convoitée, forcée par surprise, mais elle n'a pas d'amant; elle n'est rien. Eblouir, faire souffrir, commander, bâtir des plans et les réaliser, tout cela est le privilège de la dame. La femme doit accepter passivement le mariage, mais déborde d'initiative ensuite. C'est ainsi que les poètes se plaisent à la représenter.

En revanche, le mariage à lui seul ne suffit pas à faire passer le jeune homme dans la catégorie suivante, surtout s'il reste chez son père. Il continue de s'appeler *valet* ou *damoisel*. Le facteur déterminant semble être, dans le monde masculin, la manière de gagner sa vie, une certaine stabilité des revenus, l'indépendance économique. Le prêtre pourvu d'un bénéfice, le marchand qui rentre chez lui après chaque voyage, le forgeron qui a ses outils et son apprenti, le vilain avec ses terres et ses bêtes de trait, tous ceux-là sont des hommes établis, installés, connus, des gens sérieux et stables, des *prudomes*. Un seul rite de passage suffit à classer la femme; il en faut plusieurs pour l'homme. C'est pourquoi les « groupes d'âge » — expression fort peu satisfaisante — sont mal cernés.

3) Entre homme et femme, la disparité des conditions sociales et des âges est à sens unique. Si disparité il y a, l'homme jette son dévolu sur une femme de naissance plus illustre que la sienne, ou sur une femme plus jeune que lui. Dans ces conditions seulement, la proie est tentante et l'histoire digne d'intérêt. Tant pis si ces discordances ménagent au mari des surprises à venir; cela fait partie du jeu. Mais le prince n'épouse pas la bergère, la femme âgée ne s'impose pas au damoiseau... Ces idées-reçues me semblent beaucoup plus révélatrices que toutes les anecdotes malicieuses où l'on croit voir l'antiféminisme des fabliaux.

« Tenons pour admis, écrit J. Starobinski, que le choix de l'objet d'étude n'est pas innocent, qu'il suppose déjà une interprétation préalable, qu'il est inspiré par notre intérêt présent ». C'est ce que je fais en appliquant, à deux thèmes rencontrés dans les fabliaux, un miroir grossissant. Tant mieux si ces suggestions sont réfutées par les spécialistes des fabliaux; ce pourrait être le début d'un dialogue, voire d'une conversation.

MARIE-THÉRÈSE LORCIN
Université de Lyon II